



Un diplôme utile pour toutes

VOUS LE SAVEZ, L'AVENIR DE CHACUNE DE NOS ÉLÈVES EST NOTRE PRIORITÉ ABSOLUE. Mais le tracer sans

fausse route exige non seulement de tenir compte de sa personnalité et de ses résultats scolaires, mais aussi de l'évolution du Cambodge et des métiers de demain. Or, les turbulences sont nombreuses : secteurs en crise, politique internationale instable et métiers à repenser avec l'avènement de l'intelligence artificielle...

Toutes ces nouvelles données exigent une analyse permanente et donc une grande flexibilité. Un défi immense que nous relevons chaque jour avec passion. C'est un fait, le Cambodge traverse aujourd'hui une période difficile : le tourisme peine à retrouver son niveau d'avant Covid, l'industrie textile est en crise, et les taxes douanières augmentent avec les récentes décisions des Etats-Unis sur les produits exportés d'Asie. De plus, l'intelligence artificielle est en train de révolutionner les métiers, et nous nous y préparons afin que nos élèves ne soient pas spectatrices mais actrices de cette transformation. En revanche, point positif, nos récentes études (que nous menons avec attention pour guider au plus juste nos étudiantes après le baccalauréat) indiquent que les secteurs du numérique, des services, de l'éducation, de la santé et de l'environnement offrent de nouvelles perspectives d'emploi. Mais il existe un hiatus entre les compétences demandées par les employeurs aujourd'hui et celles délivrées par les universités, qui n'ont pas encore opéré leur mutation

dans ce monde en plein bouleversement. A titre d'exemple, le nouveau marché cambodgien exige des compétences techniques et numériques telles que le codage et l'analyse de données, et des aptitudes comportementales telles que l'esprit critique et la résolution de problèmes. C'est pourquoi nous enrichissons les formations de nos étudiantes post-bac d'un accompagnement théorique et pratique, conçu par nous-mêmes, avec des ateliers d'*up skills* (maîtrise de l'anglais et du numérique) et de *soft skills* (compétences psychosociales). Dans nos deux foyers situés au cœur de Phnom Penh, où nous hébergeons près de 300 étudiantes, tout est mis en œuvre pour leur permettre de répondre au mieux à ces nouvelles exigences de l'emploi. Si l'université reste une voie d'excellence, suivie actuellement par près de 200 de nos étudiantes, nous ouvrons également nos élèves à des formations professionnelles plus concrètes. Car il ne suffit plus d'avoir un diplôme, il faut un diplôme utile.

Vous, parrains et marraines, êtes au cœur de cette grande aventure. Grâce à votre soutien, nous ne nous contentons pas de leur offrir une éducation, nous leur construisons un avenir, en tenant compte des bouleversements économiques, technologiques et sociaux. Alors, merci à vous de croire en elles, et surtout merci d'être toujours là, à nos côtés.

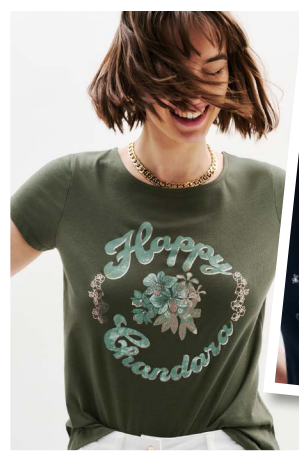
Tina Kieffer, présidente-fondatrice de Toutes à l'école

Tina Kieffer



Le collector du printemps

Partenaire historique de l'association, Caroll s'engage depuis 2006 pour l'éducation de nos élèves à Happy Chandara. A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, l'enseigne a organisé dans sa boutique de la place de l'Opéra de Paris le lancement de la nouvelle collection de son tee-shirt Toutes à l'école en présence de Tina Kieffer, notre présidente-fondatrice, et deux de nos élèves, Tola Chhorn et Sidalis Chin. Après une brillante scolarité sur le campus Happy Chandara, elles poursuivent aujourd'hui toutes les deux leurs études en France : la première en master à l'école des Mines, la seconde en bachelor à la prestigieuse école d'arts culinaires Ferrandi. Le 8 mars dernier, elles ont donc joué les mannequins d'un jour en portant ce tee-shirt collector, décliné en deux modèles et trois couleurs, et dont tous les bénéfices sont reversés à l'association. Un grand merci à Caroll pour sa fidélité! **29 € dans toutes les boutiques Caroll et sur www.caroll.fr**



3 questions à...

Samnang Shhea, responsable du service social

■ **Le recrutement des petites de maternelle pour la rentrée 2025 a commencé...**

Comment les sélectionnez-vous ?

En janvier, ce sont 300 petites filles qui se sont présentées aux inscriptions pour 100 places seulement. Les critères de sélection sont simples : tout d'abord leur âge, entre 5 et 6 ans,

et puis bien sûr la pauvreté, les mauvaises conditions de logement et de situation des familles (santé, drogues, alcool...). Les revenus de celles retenues sont très faibles. Certains foyers n'ont qu'un emploi irrégulier et souvent des dettes. La moyenne du revenu familial se situe entre 100 et 400 \$ par mois pour des fratries souvent très nombreuses.

■ **Quels sont vos moyens pour détecter et prendre en charge les cas de violences familiales chez nos élèves ?**

Nous agissons d'abord avec nos services internes : les enseignants, qui peuvent déceler des comportements inquiétants; le département santé, qui effectue des bilans psychomoteurs; la maison des psychologues, qui met en place un suivi thérapeutique des élèves victimes, en incluant si besoin d'autres membres de la famille. Nous collaborons également avec des partenaires externes comme les services de l'Etat ou des ONG spécialisées dans différents domaines.

■ **Comment voyez-vous évoluer la communauté du village de Prek Thmey, où est situé notre campus ?**

En vingt ans, les conditions de vie autour de notre établissement se sont améliorées. Les infrastructures de Prek Thmey se modernisent, notamment les routes, et la croissance économique de la région augmente peu à peu, avec notamment l'ouverture de quelques usines. Si la famille de l'une de nos élèves sort de la pauvreté, nous la gardons à Happy Chandara mais demandons une contribution à ses parents et avertissons bien sûr ses marraines et parrains français afin de les inviter à soutenir une autre élève pour ses études.

C'est éco

Toujours dans un souci d'écologie, le fonds social, auquel les parrains et marraines peuvent participer, a organisé une distribution de gourdes nominatives en métal siglées Toutes à l'école pour les élèves du primaire et du lycée qui n'en avaient pas.



Sephora à Happy Chandara

En mars, nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir les cinq lauréates d'un challenge qui a du sens. En effet, Sephora a décidé de récompenser son équipe de vente qui avait récolté le plus gros bénéfice d'arrondi en caisse dans son enseigne en faveur de Toutes à l'école! Delphine, Manuella, Chris, Océane et Emmanuelle ont ainsi plongé avec enthousiasme durant une semaine au cœur de notre campus. Au programme : lever de drapeau, initiation à la danse apsara avec les petites de maternelle, cours de sciences de la terre à l'école primaire, soirées et nuits à l'internat, découverte de notre ferme agroécologique, de nos foyers d'étudiantes et de plusieurs habitats de familles d'élèves reconstruits grâce à notre programme SOS Maisons. Toutes sont reparties avec la conviction renforcée de l'impact concret de l'arrondi solidaire proposé dans leurs magasins : derrière chaque centime donné, il y a des vies transformées, des petites filles qui apprennent et grandissent avec la certitude d'un avenir meilleur...



La grande dictée d'Angkor

Félicitations à Wathana Ren, élève de grade 11 de Happy Chandara, qui a remporté le premier prix dans la catégorie des moins de 18 ans au concours national de dictée en khmer, réunissant 1 220 participants au temple d'Angkor, à Siem Reap. En plus de ce prix, elle a également été récompensée pour l'élégance et la qualité de sa calligraphie!



100%, on ne s'en lasse pas!

Les résultats du brevet des collèges et du baccalauréat sont tombés! Et, comme chaque année, nos élèves ont brillé avec 100% de réussite à ces deux examens...
Un immense bravo à toutes nos collégiennes et nos bacheliers!

Des ateliers aussi pour les parents

Depuis 2021 et le début de notre programme SOS Maisons, Toutes à l'école a reconstruit plus de 70 logements de nos parents d'élèves. En novembre et décembre, les équipes du campus ont organisé deux ateliers pour les 17 familles concernées cette année : le premier afin leur apprendre à entretenir leur nouvel habitat en leur fournissant une boîte à outils; le second pour leur expliquer le compostage et les avantages de la végétalisation, qui apporte de la fraîcheur dans les habitations, notamment pendant les canicules.



Ouvrez-nous votre boîte!

Vous le savez, le soutien des parrains et marraines de l'association est la base solide de Happy Chandara. Mais nous devons la compléter chaque année par le financement d'entreprises partenaires de nos actions. Cette année, plusieurs parrains et marraines ont réussi à nous aider encore plus en nous mettant en relation avec l'entreprise dans laquelle ils travaillent (arrondi sur salaire, soutien de projets...). Sans eux et leur cooptation, nous n'aurions pas pu être éligibles à ces financements. Alors, vous aussi, parlez de Toutes à l'école dans votre milieu professionnel afin de nous permettre d'entrer en contact avec votre entreprise ou fondation d'entreprise. N'hésitez pas à envoyer un mail à Cécile Planchot, responsable des partenariats (cplanchot@toutesalecole.org), car vous pouvez faire la différence!



La pagode fait son cinéma

Dans le cadre de leurs cours d'Ouverture Sur le Monde, les élèves de grade 11 ont organisé une projection de films en plein air devant la pagode de Prek Thmey, qui a rassemblé plus de 400 villageois. Ces lycéennes ont tout d'abord diffusé une vidéo de leur création afin de sensibiliser les participants à la gestion des déchets pour la protection de l'environnement, suivie d'un échange avec le public. Puis le film khmer *My Hero Teacher* a été projeté pour clôturer la soirée.

Bulletin de parrainage et de don pour vos amis

À nous retourner accompagné d'un chèque et/ou d'un RIB, à Toutes à l'école, 112, rue de Paris, 92100 Boulogne-Billancourt, ou bien rendez-vous directement sur notre site www.toutesalecole.org, onglet « Je parraine » ou « Je fais un don ».

66% des dons sont déductibles des impôts dans la limite de 20% du revenu net imposable.

Je parraine une élève : ☐ 35€/mois ☐ 50€/mois ☐ 140€/mois (parrainage exclusif*) ☐ autre montant €

Je parraine l'école : ☐ 20€/mois ☐ 30€/mois ☐ 50€/mois ☐ autre montant €

Adhésion annuelle à l'association Toutes à l'école : ☐ 20€/an (obligatoire pour les parrainages)

Je fais un don : ☐ 20€ ☐ 50€ ☐ 100€ ☐ autre montant €

* Chaque élève est parrainé par quatre parrains-marraines. Si vous souhaitez parrainer seul une élève, le parrainage exclusif s'élèvera à 140€ par mois.

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Société

Nom et prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays Tél.

Email

Profession Année de naissance

Comment avez-vous connu notre association ?

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT PARRAINAGE (merci de joindre un RIB, Relevé d'identité bancaire)

Prélèvement : ☐ mensuel ☐ trimestriel ☐ annuel

IBAN

BIC

Nom de la banque

Adresse de la banque

Code postal Ville Pays

Date et lieu

Signature

Les informations contenues dans le présent mandat, et/ou confiées à l'association font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son donateur. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD), relatif à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, adopté le 27 avril 2016, et entré en application le 25 mai 2018, en adressant sa demande à l'association.

Réglementation des prélèvements – MANDAT SEPA (ou Espace Unique de paiement en euros) : en vous engageant comme parrain/marraine et en signant le présent mandat, vous autorisez Toutes à l'école (Numéro d'émetteur européen ICS n°FR60 ZZZ 508568) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte à hauteur de la somme que vous aurez choisi de verser. Si vous souhaitez revenir sur votre décision, vous bénéficiez du droit d'être remboursé par Toutes à l'école, votre demande de remboursement devant être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.